

## LES INFIRMIÈRES AUXILIAIRES... DES PARTENAIRES ESSENTIELLES

PAR RÉGIS PARADIS / PRÉSIDENT



À l'automne 2007, le MSSS a mis sur pied une la Table nationale sur la main-d'œuvre infirmière, présidée par M<sup>me</sup> Francine Girard, doyenne de la de la faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal et composée principalement des représentants des organismes suivants : MSSS, AQUESS, OIIQ, OIIAQ, FIQ, CSN et CSQ. Le mandat qui lui a été confié était de cibler les facteurs d'attraction et de rétention nécessaires à mettre en place très rapidement dans le réseau de la santé et de faire des recommandations au ministre de la Santé et des Services sociaux. Les recommandations devaient être déposées au ministre au plus tard, le 31 mars 2008.

Afin d'atténuer les effets de la pénurie de ressources en soins infirmiers qui sévit toujours et de diminuer le recours aux agences privées, plusieurs établissements de santé doivent actuellement réorganiser le travail de leurs équipes.

À cet effet et afin de soutenir trois établissements dans la réorganisation du travail en soins infirmiers qu'ils avaient déjà entreprise, le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Philippe Couillard, a annoncé le 12 mars dernier qu'il octroyait la somme de 1 200 000 \$ à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, au CSSS du Sud-Ouest-Verdun et au CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord. Les projets mis en place par ces établissements visent une meilleure organisation du travail, un meilleur positionnement des ressources humaines et une création de postes pour offrir une plus grande stabilité aux équipes de professionnelles.

Entre autres, le financement octroyé à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont a été accordé afin de mieux soutenir les équipes oeuvrant aux urgences et en hémodialyse. Au cours des derniers mois, l'établissement a déjà embauché 120 nouvelles infirmières auxiliaires et veut en recruter encore 80<sup>1</sup>.

L'annonce de ces projets pilotes s'inscrit dans le cadre des travaux de la Table nationale sur la main-d'œuvre infirmière.

### / Nouveaux programmes de formation

#### Contribution à la thérapie intraveineuse

Depuis plusieurs années, l'OIIAQ et l'OIIQ avaient entrepris des discussions visant à autoriser les infirmières auxiliaires à contribuer à la thérapie intraveineuse. Ces discussions sont maintenant terminées et le Bureau de l'OIIQ a adopté *Le Règlement sur certaines activités professionnelles pouvant être exercées par une infirmière ou un infirmier auxiliaire*. Ce règlement autorise les infirmières auxiliaires à installer un cathéter intraveineux périphérique court et à administrer des solutions intraveineuses sans additif.

Le programme de formation de 21 heures qui habilitera les infirmières auxiliaires à exercer ces nouvelles activités est en préparation. Il devrait être disponible dès septembre 2008. Vous recevrez toute l'information concernant les modalités d'inscription en temps opportun.

<sup>1</sup> LACOURSIÈRE, Ariane, CHOUINARD, Tommy. «Les infirmières tirent la sonnette d'alarme – Le Ministère annonce 1,2 million pour juguler le problème», La Presse, 13 mars 2008, p. A10.

## / Assistance ventilatoire

Le programme de formation d'une durée de 7 heures, découlant de l'entrée en vigueur, le 6 septembre 2007, du *Règlement sur certaines activités professionnelles pouvant être exercées par une infirmière ou un infirmier auxiliaire* est maintenant disponible.

Cette formation est obligatoire lorsqu'une infirmière auxiliaire doit exercer selon une ordonnance, des activités d'entretien d'une trachéostomie reliée à un ventilateur, en CHSLD, en centre de réadaptation pour personnes ayant une déficience physique et en centre hospitalier auprès d'une clientèle en hébergement ou en réadaptation physique.

## / Formation en ligne

Depuis quelques mois, la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, en collaboration avec l'OIIAQ, offre de la formation en ligne. Actuellement, deux formations, d'une durée de 10 heures chacune, sont offertes : l'une portant sur les infections nosocomiales et l'autre sur les déficits cognitifs. Si ce moyen de formation connaît une forte demande, nous pourrions être en mesure d'offrir une plus grande variété de choix de cours les prochaines années.

## / Révision du programme SASI – Mère / nouveau-né, pédiatrie et thérapie intraveineuse

Après plusieurs représentations faites au cours des dernières années auprès du ministère de la Santé et du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le programme de formation initiale Santé, assistance et soins infirmiers sera modifié. En effet, dès septembre 2008, le programme comprendra de la formation théorique et pratique sur les soins à la mère et au nouveau-né et la thérapie intraveineuse. Nous poursuivons également nos représentations pour la réintroduction du module sur la pédiatrie. Si tout fonctionne comme prévu, il pourrait également être intégré au programme dès septembre 2008.

## / Journée de l'infirmière et infirmier auxiliaire – 5 mai 2008

Cette année, la Journée de l'infirmière et infirmier auxiliaire se déroulera sous le thème : *Les infirmières auxiliaires... des partenaires essentielles*. Une vaste campagne publicitaire a été mise sur pied. La promotion de cet événement se fera entre autres dans les quotidiens du Québec, les ondes du réseau Rock Détente, le métro de Montréal ainsi que sur Internet par le biais du réseau Canoe.

## / Colloque des CIIA

Le 4 juin prochain, se tiendra, sous le thème *Améliorer la qualité de sa pratique professionnelle*, la 2e édition du colloque des CIIA au Château Mont-Sainte-Anne à Beaupré dans la région de la Capitale-Nationale. Le formulaire d'inscription vous a été transmis en janvier dernier. Vous pouvez également le retrouver sur notre site Internet.

## / Congrès 2008

Le congrès de l'Ordre se tiendra les 4 et 5 juin prochains au Château Mont Sainte-Anne à Beaupré. Les infirmières auxiliaires qui participeront aux activités du congrès se verront reconnaître 4,5 heures de formation admissibles en vertu du *Règlement sur la formation continue obligatoire des infirmières et infirmiers auxiliaires*. Les frais d'inscription sont de 125 \$. Ce tarif inclut le dîner, le cocktail, le banquet et le spectacle du 5 juin ainsi que le petit déjeuner du 6 juin. Vous trouverez le programme détaillé de l'événement joint à la revue.

## / Assemblée générale annuelle

La prochaine assemblée générale annuelle de l'OIIAQ se tiendra le 6 juin 2008 à Beaupré. Vous trouverez l'avis de convocation et l'ordre du jour de cette assemblée en page 12.